



Bulletin Municipal de Plémet

N° 2 octobre 2008

Editorial

Comme nous l'avions promis, le bulletin municipal est au service des Plémétais.

Ce numéro laisse une priorité aux textes qui nous ont été transmis par les associations, les écoles et les structures communales. Toutes n'ont pas répondu à l'appel par manque d'habitude, mais cela viendra. Qu'on se le dise: chaque année, le bulletin d'octobre sera consacré à la rentrée ; cela nous permet de voir qu'à Plémet, il existe de nombreuses activités où chacun peut trouver sa place. Nous avons sur notre territoire de nombreuses associations culturelles et sportives. Nous accueillons deux nouvelles activités : le Karaté et le Groupement des Jeunes du Lié en football.

Pour autant, la municipalité n'a pas cessé son travail pendant les vacances ; des réalisations ont été faites et des décisions ont été prises.

Nous vous souhaitons une bonne lecture,
L'Equipe Municipale



Sommaire

Editorial	P.1
Les associations	P.2
Les écoles	P.6
Cap Sports Vacances	P.7
La Cyberbase	
La Bibliothèque	P.8
Réalisations et travaux en cours	
Conseils municipaux	P.9
Informations	P.11
Bienvenue	P.14
Etat civil	P.15
Les festivités - votre agenda	P.16
Coup de chapeau	



Les associations

BATTERIE-FANFARE

La Batterie Fanfare est bien connue à Plémet pour sa participation aux animations des fêtes communales et aux commémorations.

Fondée en 1979 (bientôt nos 30 ans – ce sera l'occasion d'une grande fête), elle rencontre toujours un vif succès, car elle fait partie de notre culture locale.

Cet enracinement nous a permis d'atteindre le niveau d'excellence.

-1999 : Championnat de France des Batteries-Fanfars à Dinan. Elle se distingue en remportant les concours d'évolutions de parade et en recevant les prix de présentation et d'animation de rue.

-2007 : Prix d'Excellence FSCF à Quédillac et plusieurs fois récompensée lors de concours régionaux d'évolutions.

-2008 : 2^{ème} en division promotion national aux concours nationaux de Le May sur Eure (49).

Venir à la Batterie-Fanfare, c'est avoir une approche collective de la musique. On joue toujours ensemble, avec les professeurs, les copains, les copines, et tous les âges sont représentés. Certains ont même leurs parents. En début d'année, les nouveaux ont une période de sensibilisation aux différents instruments :

-Cuivres : clairon, trompette mib, cor mib, clairon basse, trompette basse, soubassophone.

-Percussions : batterie, xylophone, tambours, accessoires.

Pendant cette période, des talents non soupçonnés se révèlent.

L'apprentissage de la musique demande toujours du travail ; mais évoluer en groupe motive ; on n'est pas seul dans l'effort. C'est un véritable plaisir !

Le jour où l'on participe pour la 1^{ère} fois à un défilé devant un public, quelle émotion ! Il arrive de croiser



des regards envieux chez des enfants qui devraient franchir le pas.

Nous sommes actuellement une quarantaine de membres.

La Batterie-Fanfare se décompose en 2 activités :

-L'école de musique qui forme les futurs joueurs. On peut y venir dès l'âge de 7 ans. Cet apprentissage développe la coordination et le sens du rythme. C'est une aide au développement global de l'enfant. Les cours ont lieu le samedi matin vers 10h30.

-Le groupe Batterie-Fanfare se retrouve tous les vendredis soir à 20h30. Vous pouvez venir nous écouter. Le spectacle est gratuit.

Lieu : Ancienne Ecole St Joseph.

Pour tout renseignement :

-M. et Mme DELOURME Thierry et Stéphanie -
☎ 02.96.25.91.37

-Ecole de Musique – Mme SIMON Véronique -
☎ 02.96.25.93.52 ou 06.85.52.37.81

Signalons que l'enseignement est en liaison avec les programmes de la Fédération Sportive et Culturelle de France. Les instruments sont prêtés aux élèves. Nous acceptons les chèques « TI PASS ».

CANOË CLUB DU LIE

La saison s'est achevée avec les championnats de France à Bourg St Maurice, avec la sélection de 4 compétiteurs du CCLIE : PERNELLE Boris, DESNOS William, SIMON Antoine et DRONIOU Alain.

Course par équipe, junior : il s'agit de faire courir 3 équipiers dans la même course en kayak : le départ donné, les kayakistes s'élancent ensemble sur le

Adhésions au club et licences : tarifs 2008-2009

Débutants : 110 € (1ère et 2ème année de pratique) - Possibilité de régler en plusieurs fois.

En septembre et en avril : cycle découverte : 30 €

Jeunes : 120 € (benjamins à juniors) Adultes : 125 €

Prêt du matériel : bateaux, pagaies, gilets, casque, jupe.

Ecole de pagaie débutants :

Tous les samedis de 14 à 16 heures

Tous les mercredis de 13 h 45 à 15 h 30

Stages et sorties organisés tout au long de l'année

même parcours : le 3ème kayakiste ne doit pas franchir la ligne d'arrivée 15 secondes après le 1er équipier. L'équipe du CCLIE se classe 7ème.

A noter, la participation de COLLET Aurore, qui a assumé la fonction de juge durant ces championnats.

Dans les différents classements, le CCLIE fait bonne figure avec en N2, 8 compétiteurs, en N3, 3 compétiteurs, au niveau régional : une dizaine de compétiteurs et 3 compétiteurs pour le Championnat Régional Yaouank. Le club est actuellement classé **30ème au classement national des clubs sur un total de plus de 220 clubs.**

Cet été, William et Mathieu Desnos, Boris Pernelle, ont participé à un stage à Bratislava et ont concouru à une compétition internationale jeune : la « young danubia cup ».

Le Championnat de Bretagne yaouank concerne les jeunes de la catégorie benjamins et minimes. Ce championnat est composé de plusieurs courses durant la saison : une course de descente, une course slalom, vitesse, mer, et course à pied, avec également des épreuves bonus (esquimautage, kayak polo, sécurité).

CLASSEMENT GENERAL YAOUANK 2008 :

Podium pour le CCLIE (catégorie kayak homme minime) avec **Luc Hellard qui monte sur la 2ème marche, Mathieu DESNOS** dans la même catégorie se classe 6ème (total de 60 compétiteurs). Alexis Pernelle (catégorie benjamin kayak homme) : 16ème.

Le groupe loisirs organise toute l'année plusieurs sorties et stages, dont le dernier s'est déroulé sur la Sioule, en Auvergne.

L' Ecole de Pagaie

Forte d'une expérience de plus de 40 ans, l'école de pagaie fonctionne actuellement deux fois par semaine. Les jeunes sont encadrés par un professionnel, Breveté d'Etat (Yoann Le Guyader) et également par plusieurs jeunes compétiteurs bénévoles, possédant leur monitorat ou leur «brevet initiateur». Dans le cadre de l'école de pagaie, les débutants sont amenés à participer aux « coupes de l'avenir » au niveau départemental, et les jeunes sélectionnés dans l'équipe yaouank parcourent toute la région Bretagne pour participer au championnat régional. De plus, des sorties régulières (découverte d'autres rivières, eau calme ou mer) sont organisées pour les débutants, tout au long de l'année.

Les prochains Rendez-vous du CCLIE :

- 18 octobre à 18 heures : Assemblée Générale à la Base Sports Nature
 - 8 novembre : Coupe Départementale Jeunes à la Base Sports Nature
 - 9 novembre : Slalom sélectif Régional à la base Sports Nature
- Venez nombreux encourager nos athlètes! (buvette et restauration sur place)

RENSEIGNEMENTS ☎ 02.96.25.98.01

canooclubdulie@gmail.com

CONTACTS: Karine Desnos: 06 16 27 48 58 (école de pagaie)

Philippe Pichard: 02.96.26.62.87 (groupe loisirs)

PROTECTION CIVILE



Nous formons, nous recrutons

...

Les secouristes bénévoles de l'Antenne de Protection Civile proposent aux personnes intéressées de se former aux Premiers Secours en vue d'obtenir le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). La formation ne dure qu'une douzaine d'heures et a lieu à notre local (ancienne école St Joseph à Plémet).

Nous sommes également présents sur différentes manifestations du secteur pour prendre en charge les secours. Si vous souhaitez rejoindre notre équipe en tant que secouriste ou simplement un renseignement sur la formation au PSC1, n'hésitez pas à nous contacter au 06-61-02-22-10.

KARATÉ

Une nouvelle activité a vu le jour sur notre commune : le Karaté « CHOTOKAN ». Les cours ont lieu le mardi à la Salle des Fêtes :
17h30 / 18h45 pour les enfants
18h45 / 20h30 pour les adultes.

Pour plus de renseignements, contactez M. Bruno PASCAUD (2^{ème} DAN FFKAMA) ☎ 02.96.66.35.67

TENNIS DE TABLE

Pratiquer le Tennis de Table à PLEMET :

Seniors et compétitions : tous les mercredis et vendredis à partir de 20h00.
Jeunes et loisirs : tous les vendredis de 17h30 à 19h00.

TOUT SUR L'ECHIQUIER BARNABEEN

Agréé par le Commissariat à la Jeunesse et au Sport, le club d'échecs de St Barnabé a été créé en 1993 par son actuel président Pascal LEGAY, qui a succédé à cette fonction à Pascal FOUASSIER (bien connu des Plémétais).

Le club, qui accueille des joueurs de tous niveaux, de 7 à 77 ans (...et plus), a pour vocation d'initier les débutants au noble jeu des échecs, de permettre à tous de progresser dans cette discipline et de participer aux diverses compétitions (championnats, tournois), officiellement reconnues par la Fédération Française des Echecs.

Contrairement à certaines idées reçues, la pratique des échecs n'est pas réservée à une « élite intellectuelle ». Dans nos clubs, toutes les catégories sociales sont représentées. Les règles du jeu ne sont pas très compliquées. Accessibles dès l'âge de 7 ans, une ou deux heures suffisent pour les assimiler. Quant à la longueur des parties, réputées interminables, elles durent rarement, en fait, plus d'une heure.

L'Echiquier Barnabéen, lieu de rencontre et d'échange entre les générations, où la courtoisie et le respect de l'autre sont de mise, sera heureux de vous recevoir le vendredi soir dès 20h00 pour les enfants et dès 21h00 pour les adultes au Foyer Social de la commune de St Barnabé.

Pour plus de renseignements, appelez Pascal - ☎ 02.96.26.60.11 – www.echiquier-barnabeen.fr

LA TRUITE DU RIDOR

Les cours de danses bretonnes ont repris. Venez nous rejoindre le mardi de 20h00 à 22h00 à la Salle du Minerai: l'ambiance est chaleureuse, tous les âges sont admis et l'on progresse vite !

Renseignements et inscriptions
☎ 02.96.25.68.05

VIGILANTE FOOTBALL : On se regroupe pour être plus forts !

Les clubs de football de : La Chèze, Plémet, Plumieux, La Prénessaye et St Barnabé, ont décidé cette année de fusionner leurs effectifs de jeunes et de former un groupement.

« Le Groupement des Jeunes du Lié » sera représenté par 2 équipes de moins de 13 ans, 2 équipes de moins de 15 ans et 1 équipe de moins de 18 ans.

Cette formule présente un double avantage :

- les meilleurs de nos jeunes talents pourront évoluer à un bon niveau,
- les moins bons sont assurés d'un temps de jeu intéressant pour progresser et exprimer leur passion.

Le groupement entend développer la dimension éducative du sport : respect de soi-même, du partenaire, de l'adversaire, de l'arbitre, de l'encadrement.

Nous remercions les clubs, les municipalités, la CIDERAL qui nous ont suivi et Groupama qui a financé l'achat des jeux de maillots.

Pour avoir des informations utiles, vous pouvez visiter notre site internet « Groupement Jeunes du Lié ».

ATELIERS ARTS PLASTIQUES

Arts Plastiques :

Cours adultes le mercredi de 20h00 à 22h00

Cours enfants le vendredi de 17h00 à 18h00

Céramique :

Cours enfants le mercredi de 16h30 à 18h00

« Laisser libre cours à la création et l'exploration artistique, tel est le credo de l'atelier Graal. Venez découvrir l'art plastique ou la céramique à Plémet. Pour cela il faudra retourner à l'école ! Le local se situe en effet dans l'ancienne école primaire St Joseph, face au Collège Louis Guilloux.

Cette année, l'atelier explorera le thème prometteur des 5 sens... par le biais de la peinture, du land art, de la sculpture ou de la céramique. »

Tarifs 2008-2009 (fournitures comprises sauf matériaux spécifiques)

Adhésion : 22 € (10 € à partir de la 2^{ème} inscription par famille)

Cotisation par trimestre (réduction de 7 € pour la deuxième inscription par famille et par trimestre) :

Arts Plastiques : Adultes 78 € - Enfants 68 €

Céramique : Adultes 82 € - Enfants 68 €

Pour tout renseignement, contacter le CAC Sud 22 – Le Faux 22600 Trévé
☎ 02.96.28.93.53

PLEMETHON – Randonnée de Saint-Jacques

Comme chaque année, le Comité de Saint Jacques organise une randonnée au profit du Téléthon. Celle-ci aura lieu le **Dimanche 19 Octobre 2008**.

-2 départs (8h30 et 13h30) de la Chapelle avec au choix 2 circuits en boucle de 8 km et 15 km, entre Gomené et Plémet. Prévoir une tenue en cas d'intempérie.

-Engagement selon la volonté de chacun.

Pour tout renseignement, contacter Michel CHAPRON ☎ 02.96.25.95.02

Relais Parents Assistantes Maternelles

Des matinées d'éveil sont organisées tous les 3^{ème} Mercredi de chaque mois à la Salle des Associations de la Mairie de 9h30 à 11h30.
Contact : Nathalie BARBOT ☎ 02.96.28.65.09

CAC Sud 22

Atelier théâtre, cinéma, formations bénévoles...

Le CAC Sud 22 propose des ateliers Théâtre pour enfants, adolescents tout au long de l'année scolaire, ainsi qu'un atelier cinéma pour adolescents (réalisation d'un film, de l'écriture au montage – 4 modules de 2 jours sur les périodes de vacances scolaires). Le CAC Sud 22 développe aussi un service d'appui à la vie associative (soutien administratif, conseils juridiques, règlementations liées à l'organisation d'activités, d'événements...). Des formations destinées aux bénévoles sont proposées en soirée. Prochainement : « Comptabilité associative » (jeudi 23 octobre) ; « Règlementations, sécurité liées à l'organisation d'un événement » (mardi 28 octobre)... Enfin un annuaire des activités de loisirs du Pays est en ligne sur www.etrarie.net

Informations complémentaires : ☎ 02 96 28 93 51 ou sur le site www.etrarie.net ; Courriel : cacsud22@mouvement-rural.org

CONSEIL REGIONAL – Chèque Sport 08/09

La Région Bretagne a engagé depuis quatre ans une action volontariste pour soutenir le secteur sportif et la pratique du sport. Cette politique a concerné notamment le développement des équipements sportifs, la contractualisation avec les ligues et comités régionaux, l'organisation de compétitions ou encore l'aide aux Centres d'Entraînement et de Formation des Clubs Phares. La Région Bretagne souhaite pouvoir l'élargir à la pratique encadrée au sein des clubs sportifs.

Caractéristiques du dispositif

Tous jeunes nés en 1991/1992/1993 pourront bénéficier de cette action nouvelle pour le sport en Bretagne pour la saison sportive 2008/2009. Une aide individuelle de 15 € par an, sans condition de ressources, toutes disciplines sportives confondues (hors licences scolaires ou universitaires). Cette aide sera toutefois unique (un jeune ne pourra pas bénéficier de plusieurs prises en charge s'il pratique plusieurs sports).

Renseignements au 02.99.27.15.42 ou svp.informatique@region-bretagne.fr

FEST-NOZ du « Camp Vert »

Samedi 18 Octobre à partir de 20h30
– Salle des Fêtes

Le premier Fest-Noz organisé par le Camp Vert s'est déroulé en 1973. Fort de sa réputation, nous accueillons cette année en tête d'affiche les groupes : GUICHEN QUARTET – MARIALLA - BREIZ ILLIEN- LES CHANTOUS D'LOUDIA



LE CLUB DE PALETS REPREND SES ACTIVITES

« Nous entamons notre deuxième saison avec un rendez-vous hebdomadaire le Mercredi soir à 20h30 et un autre mensuel fixé au troisième Samedi du mois à 14h00. Nous avons organisé un concours au boulodrome près des étangs le samedi 27 septembre dernier.

Venez nombreux nous rejoindre, au concours comme au club (boulodrome couvert), nous vous accueillons avec joie. Il n'est pas besoin d'être un « pro » pour se faire plaisir.»

Pour tout renseignement ou inscription, voici vos contacts :

Mme RONCIN : 02.96.25.77.96

M. LE DUC : 02.96.25.77.38

M. CORLOUER : 02.96.25.99.65

Les écoles

ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE

L'école maternelle publique compte une **centaine** d'élèves. Les 3 classes participent à des projets variés tout au long de l'année afin de faire acquérir aux enfants les compétences au programme à travers des expériences riches, concrètes, dans lesquelles les enfants construisent leurs apprentissages.

PS 1 – PS 2 : Mme DESNOS Karine

MS : Melle LOPEZ Caroline

GS : Mr RONCIN Thierry

+ un enseignant à mi-temps sur les classes de PS1-PS2 et de MS ainsi que Mme Line CLERO, enseignante « cycle 2 » qui intervient auprès des GS (en petits groupes) tous les jeudis.

L'accueil des enfants de Petite Section 1 (dès 2 ans) reste un des points récurrents du projet d'école validé par l'Inspection de l'Education Nationale. C'est pourquoi 2 personnels communaux assistent la maîtresse des Petits dans la classe et un enseignant à mi-temps s'occupera des enfants de PS2 voire de PS1 en petits groupes (qui privilégient la prise de parole de chacun). Cet enseignant pourra prendre aussi des groupes de Moyens.

- *Le langage au cœur des apprentissages, les TICE(informatique) :*

Une enseignante à la retraite fait des lectures à des petits groupes de Grande Section, en bibliothèque. **Des collégiens et les enfants de CP** vont eux aussi faire profiter les Moyens et Grands de la Maternelle de leur talent de lecteurs. De plus, les élèves de Grande Section vont bénéficier de l'intervention de Cédrick Allieux en **informatique**. Line Cléro s'occupera tous les jeudis matin des élèves de GS par petits groupes dans l'espace bibliothèque (activité de langage, jeux mathématiques, reprise de certaines notions à revoir ...) La Maternelle s'unira de nouveau à l'école élémentaire pour **réaliser la chorale sur le thème de la santé**. Les enfants présenteront leurs chants à leur famille sur scène au mois de mai, à la salle des fêtes. L'école participe au projet des écoles du réseau (REP) sur la **santé** (arts plastiques, jeux construits par les enfants, etc). Comme l'année passée, une exposition réunissant tous les travaux des écoles participantes (La Prénessaye, Plémet, La Ferrière, La Chèze, Plessala, Plumieux, La Trinité-Porhoët) sera présentée lors de la chorale de mai. Ce projet unissant toutes les écoles du REP est coordonné par Line CLERO, animatrice du réseau.

- *Dans le domaine artistique*, les enfants de Petite Section 2, Moyenne Section et Grande Section



présentent **un spectacle de danse à la mi-décembre**. Ils ont invité le **Père Noël** et les résidents du **Foyer logement** ! Il est vrai que chaque moment important de l'année (**galette des rois, défilé du Carnaval, fête des écoles** de juin, ...) sera l'occasion de faire des rencontres avec nos voisins du Foyer.

L'ouverture sur le monde est un point important du projet de l'école. Dans ce cadre, les élèves sortent et assistent à des spectacles comme "**Chouz**", **un spectacle de danse contemporaine adaptée pour les plus jeunes** auquel se rendront les Moyens, et « **Bouton et le chaperon** », **un spectacle monté à partir du conte « Le petit chaperon rouge »** auquel se rendront les Grands, en février et mars 2009 à Loudéac.

De même, la « **compagnie les 3 chardons** » viendra présenter à tous les élèves de l'école son spectacle de **marionnettes** dans l'établissement, au printemps. Un moment enchanteur, un spectacle exploité en classe, tremplin à de nombreux projets d'apprentissages scolaires.

Les petits et les moyens vont se pencher sur le tri des déchets : un geste citoyen qui permet de réaliser des tris selon des critères précis, d'en comprendre les enjeux et de montrer ensuite aux adultes que trier peut être « un jeu d'enfant ! ».

Les élèves de Grande Section passeront 4 jours de "**classe découverte**" à Belle-Isle-en-Terre (ils dormiront dans un château !) afin d'apprendre l'autonomie et de travailler sur de nombreuses compétences en arts plastiques, langage oral et écrit, sciences sur le thème de la rivière notamment. Le séjour aura lieu au mois d'Avril.

Une bonne nouvelle, nous venons d'apprendre la création d'un ½ poste à l'école Maternelle.

Pour le confort des enfants, la municipalité a organisé deux services de cantine. Moins de bruit, donc moins d'énerverment pour tout le monde.

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE

Projets pédagogiques 2008-2009

Piscine pour la classe de CE1-CE2 et les CE2 de la classe de CE2-CM1 : tous les mardis matin aux Aquatides de Loudéac du 9 septembre au 12 novembre. Les 2 classes de CP-CE1 iront quant à elles à la piscine tous les vendredis après-midi de la semaine du 20 avril à la semaine du 26 juin.

Pour les classes de CP-CE1, CE1-CE2, et CE2-CM1, 3 spectacles OMC dans l'année au Palais des Congrès à Loudéac (danse, théâtre, musique).

Pour les classes de CM1- CM2 et CM2 : inscription au dispositif « école et cinéma » pour voir 3 films dans

l'année.

La nouvelle salle informatique est bientôt opérationnelle. Toutes les classes pourront profiter de très bonnes conditions de travail.



Cap Sports Vacances

Bilan de l'opération Cap Sports Vacances Été 2008 Plémet

Pour les 7/17 ans 29 jours d'ouverture : 6 semaines d'activités.

31 stages : 3 de plus qu'en 2007.

43 activités : 10 de plus que l'an passé.

8 sorties : paint-ball/accro branche, poney, bowling, sandball (handball sur le sable), soccer/karting, catamaran/char à voile (char annulé en raison du manque de



vent), escalade, piscine.

Nombre de sports différents : 33.

Nombre d'enfants différents : 138

Il s'agit de la fréquentation cumulée : 1686 enfants répartis de la manière suivante : 255 en sorties, 1052 en stages, 379 en activités.

Outre l'encadrement assuré par Gaëlle et Fred, il faut ajouter les animateurs de l'ACSE pour le VTT et le Tennis, les animateurs de la Base Sports Nature du Pont Querra pour le VTT et le Kayak, les prestataires pour les sorties ainsi que les parents bénévoles qui nous ont accompagnés sur certaines activités.

Bilan moral :

Très grande satisfaction, participation exceptionnelle tant en terme d'enfants différents qu'en fréquentation puisque les chiffres sont en hausse.

Les activités les plus fréquentées sont le VTT, le Kayak, le mini golf, le foot, le tir à l'arc, le tennis et les tournois. Les sorties ont fait le plein ainsi que la majorité des stages.

En ce qui concerne les tranches d'âges, ce sont les 11/17 ans qui sont les plus représentés.

La Cyberbase

Depuis la rentrée, mise en place du nouveau planning de l'accès libre. Reprise des ateliers : initiation à l'informatique et perfectionnement dans différents domaines : la photo numérique, la bureautique, découverte et perfectionnement à Internet, perfectionnement à l'utilisation de Windows. Programme complet des ateliers disponibles en Mairie.



La Bibliothèque

De septembre à décembre 2008, La bibliothèque fourmille dans tous les sens pour tous les âges et pour tous les goûts.

Arrivée dans nos murs du fond spécial «Grande Bretagne» - Grands choix de livres bilingues français/anglais sur tous les sujets pour tous les âges - Tea Time at the library !!!!

Octobre : démarrage de l'activité «Portage de livres à domicile» sur toute la commune par le personnel de la bibliothèque en direction des personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Décembre 2008 : début du défi lecture au collège de Plémet avec pour thème « l'intergénération ».

Reprise des activités « au fil des mois » :

Activité Bébés lecteurs (enfants de 0 à 3 ans) le 2ème mercredi de chaque mois - salle des associations - avec Emilie Corlay, animatrice de la CIDERAL et Nathalie Barbot, du Relais Assistantes Maternelles.

Lecture à voix haute, raconte-tapis et comptines sur des thèmes bien définis.

Fête de la Citrouille le Samedi 25 Octobre 2008 :

16h00 : Atelier maquillage - 18h00 défilé dans la rue, « Chasse aux friandises » chez les habitants et les commerçants.

22 V'là les polars le Jeudi 13 Novembre 2008 : Rencontre avec l'auteur JH Opper au Collège Louis Guilloix suivi d'une soirée littéraire à l'école buissonnière



Réalizations et travaux en cours

Le Programme Voirie 2008

Voté en janvier, il a débuté par le renforcement de la rocade au Bos Josselin fin août. Début septembre, les voies communales de Fahelleau – 183 m, de Launay à Rénoret – 4 090 m, de la Brousse Penhard – 270 m, de Trémeleuc – 280 m, ainsi que des travaux sur le par-

(La Motte) pour un florilège de lectures à voix haute.

Le mois documentaire:

Samedi 22 Novembre 2008 à 20h30 – Salle des Fêtes : 3 documentaires sur les mouvements sociaux locaux et régionaux.

-Vents de révolte sur la Bretagne (Mai 68), en présence de Jérôme Lucas du CAC SUD 22,

-Les Kaolins: grève de 1972 à l'usine de briques de Plémet,
-Le Joint Français, St Brieuc.



Atelier Noël le Samedi 20 Décembre 2008 à 14h30 (Salle des Associations) : Fabrication de décorations pour l'intérieur des maisons - Visite du Père Noël.

Les Nouveautés :

Toutes les nouveautés de l'été 2008 sont disponibles. Venez vite dévorer les derniers : Anna Gavalda « La consolante » - Marc Lévy « Toutes les choses qu'on ne s'est pas dites » - Guillaume Musso « Je reviens te chercher » - Fred Vargas « Un lieu incertain » - Henry Bauchau « Le boulevard périphérique » Prix France Inter 2008 - Jean Teulé « Le Montespan » Prix de la maison de la presse 2008 - Delphine De Vigan « No et moi » Prix des libraires 2008 - PPDA « Petit prince du désert » ...

Des témoignages poignants : « Médecin malgré moi » Patrick De Funès - « 26 dossiers qui défient la raison » Frank et Pierre Bellemare

Sans oublier : grande collection de polars bretons... (Mary Lester et compagnie....) - du fonds régional (« Rougir d'être paysan » Jicquel. - « Fleur d'aché-lème » Jaouen...) - le rayon des éditions de la Loupe et autres livres à gros caractères..... pour les personnes à la vue perturbée - pour les ados, arrivage de mangas (dont les séries One Piece, Naruto ...)

king des pompiers ont été réalisés. Dans le cadre du marché, 20 m ont été rajoutés à Trémeleuc ainsi qu'une bande de 40 m à Saint Lubin suite aux travaux pour le passage de canalisations d'eau potable. Reste la modification de l'impasse des Grenils, travaux qui interviendront suite à l'enquête publique fin octobre.

Réhabilitation du Pont de Choiseul

Après plusieurs études, le choix de la commission commune entre La Ferrière et Plémet s'est porté sur la réhabilitation à l'identique de l'ouvrage : reconstruction de la pile affaissée avec rejointoiement et repose des dalots. Une convention est établie entre les deux communes, les travaux seront réalisés pour la fin octobre.

Pose de fourreaux pour la fibre optique sur Plémet

Suite à l'adoption par le Conseil Général des Côtes d'Armor de son schéma départemental de télécommunications à haut débit, des travaux vont être réalisés sur la commune. Il s'agit d'une canalisation pour la pose d'un fourreau tritube permettant le passage de la fibre optique. Un premier tracé reliera Carguier via Saint Rumel, la rue des étangs, la rue de Bodiffé, la rue de la Liberté, la Poterie jusqu'au Point du Jour. Le deuxième reliera le Pont-Querra à la rue de la Liberté. Les travaux sont programmés pour octobre et seront entièrement réalisés sur le domaine public, ils n'entraîneront qu'une gêne limitée pour les riverains.

Un courrier a été adressé à l'initiative de Plémet par les Maires des communes de : La Motte, La Prenessaye, Plessala et Plémet au Président du Conseil Général pour lui demander de pourvoir rapidement à la couverture des zones d'ombres en haut débit et ce par la mise

en place d'un système NRAZO (nœuds de raccordement d'abonnés en zones d'ombres) afin que tous nos concitoyens puissent avoir accès à l'ADSL, et notamment ceux résidant sur le secteur du Vaublanc.

Signalétique

La pose des panneaux signalétiques des rues est en cours d'achèvement. La Mairie compte distribuer les numéros aux particuliers courant Octobre. La pose des numéros étant assurée par les particuliers eux-mêmes, le choix de leur emplacement reste libre sous la seule condition qu'ils soient visible de la rue (proches des boîtes aux lettres...).

Vestiaires de Bodiffé : La rénovation

Après l'installation des vestiaires au Chêne-Ossa, nous programmons aujourd'hui la rénovation des vestiaires de Bodiffé. Anciens, vétustes et froids, ils ne correspondent plus aux normes de confort ou d'organisation du foot moderne. Une étude va précéder l'organisation des travaux. Il n'y a donc pas de date fixée pour la fin des travaux. Un comité de pilotage incluant les responsables du foot sera chargé de veiller à rapporter chaque étape au conseil municipal. Bon courage à tous ceux qui travailleront sur ce dossier.

Conseils municipaux

Extraits des comptes rendus de Conseils Municipaux

Séance du 9 Juillet 2008

Adhésion par la Commune au dispositif « TI PASS » Culture Sport Loisirs

Le Conseil Général a mis en place un nouveau dispositif à destination des jeunes. Il prend la forme d'un chèque d'une valeur de 70 €, utilisable pour les loisirs culturels et sportifs. Pour l'année 2008/2009, l'opération « test » concernera les élèves de 6^{ème} qui se voient dotés d'un chèque personnel.

Gaëlle LE GOASTER, en Mairie, est responsable du dispositif.

Mise à disposition de locaux communaux sportifs – Convention avec les Associations

Dans le cadre de sa politique de développement des actions en faveur du sport et plus précisément de l'aide apportée aux associations sportives, la commune de PLEMET a décidé de soutenir le mouvement sportif par la mise à disposition gratuite d'équipements sportifs

municipaux. A ce titre, il convient d'établir les modalités de mise à disposition de ces équipements avec les associations en signant des conventions avec chacune d'entre elles. Les conditions générales de mise à disposition sont subordonnées, entre autres, à l'attribution de créneaux horaires annuels, au respect des règles de sécurité en vigueur.

Transport scolaire – participation de la Commune

La carte de transport scolaire coûte aujourd'hui 43,20 € par trimestre et par enfant. Il a été demandé que la commune puisse prendre en charge une partie des frais lorsqu'il y a plusieurs enfants. Madame le Maire estime raisonnable que la carte de transport soit réduite à partir du troisième enfant et propose le demi tarif lorsque cette situation se présente.

Extension de l'Eclairage Public à la Zone d'Activités « Le Ridor »

Le maire informe le Conseil Municipal du projet d'extension de l'éclairage public à la Zone d'Activités du Ridor. Suite à l'étude réalisée par le Syndicat Départemental d'Électricité, le coût total de ces travaux a été

estimé à 17.300,00 € TTC soit une participation de la Commune de 10.380,00 € TTC. Ce projet consiste à fournir et à poser des candélabres le long de la RN 164 et à l'entrée de la Zone d'Activités du Ridor ainsi qu'une commande d'éclairage public.

Adoption du projet d'échange de terrains « Les Grenils »

Confirmation de l'accord de principe, émis par le Conseil Municipal en sa séance du 19/12/2006, pour le projet d'échange de parcelles entre la Commune et M. et Mme DUROS aux Grenils (en vue de supprimer le passage communal séparant leur maison d'habitation de leur jardin - parcelles situées à proximité de l'espace naturel de Riade). Un géomètre sera sollicité pour dresser le document d'arpentage. Une enquête publique sera lancée pour déclasser la surface issue du domaine public et pour décider de modifier la voie actuelle et créer une nouvelle voie.

Rédaction de conventions par le Centre de Gestion dans le cadre du Passage de canalisation d'Assainissement en domaine privé

Les travaux d'extension d'assainissement collectif nécessitent souvent le passage de canalisations sur certaines propriétés privées. En vue de faciliter la réalisation de ces ouvrages publics, il convient d'établir une servitude d'utilité publique sur certaines parcelles. Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor sera sollicité pour la rédaction des conventions. M. Michel de KERLEAU a été désigné pour signer, au nom de la Commune, les différentes conventions à intervenir.

Création d'une cuisine centrale dans le cadre de l'extension de l'EHPAD et participation voirie

Dans le cadre de la construction de l'extension de l'EHPAD par Côtes d'Armor Habitat, il est envisagé d'y intégrer une cuisine centrale permettant de fournir des repas aux résidents, mais également aux élèves des écoles publiques et privées, au centre aéré et à la future maison de l'enfance. Dans le budget prévisionnel de cet agrandissement, la participation de la commune est demandée sur la partie voirie circulaire et sur la cuisine centrale proprement dite. Ce surcoût présenté est lié notamment à la surface exploitée plus importante nécessaire à la réalisation des repas, d'une part, et la réalisation d'une voirie de desserte qui servira aussi pour les livraisons, d'autre part.

Zone de développement Eolien – Périmètre de délimitation

La loi du 13 juillet 2005 introduit le principe de création des zones de développement éolien ZDE permet-

tant aux installations éoliennes qui y sont situées de bénéficier de l'obligation d'achat de l'électricité d'origine éolienne par EDF. Les ZDE sont arrêtées par le préfet sur proposition des collectivités territoriales. La création des ZDE a pour objectif d'encadrer le développement des parcs éoliens et se situe dans le prolongement des schémas de développement éolien. La DRIRE demande que les périmètres de ZDE s'appuient sur des éléments cartographiques intangibles. Le schéma présenté pour PLEMET peut être résumé comme suit : une zone nord, au dessus de Fahelleau et Carguier sur les landes du Méné, puis une zone au sud.

Séance du 22 Juillet 2008

PLU – Avenant n°3 – EGIS AMENAGEMENT pour le PLU – EGIS EAU pour le SDAP

Suite à la présentation du projet de Plan Local d'Urbanisme aux personnes publiques associées et à la Commission, et avant l'arrêt du projet, il a été proposé d'y apporter quelques modifications notamment sur le plan de zonage. Le projet de PLU étant modifié, une mission complémentaire est nécessaire pour le cabinet chargé de la révision du PLU mais aussi celui chargé de l'étude hydraulique dont la mission constitue le prolongement de l'étude d'urbanisme.

Participation Communale aux déplacements scolaires (sorties pédagogiques)

Madame Le Maire explique qu'une bonne gestion des finances locales nécessite une maîtrise des dépenses, et qu'une liberté totale encourage une situation inflationniste. Il est décidé d'attribuer un plafond sur la base des montants utilisés l'an passé : soit 3 000 € aux écoles publiques et privées. Pour corriger l'inégalité des effectifs, une sortie pédagogique supplémentaire est accordée aux écoles publiques. En remettant en début d'année scolaire la somme globale, Madame le Maire estime accorder aux enseignants toute liberté pédagogique sur la gestion des sorties, évitant toute tentative hégémonique communale sur les choix engagés.

Projet de cession de la Maison « Gohel »

Le maire rappelle au Conseil Municipal que la maison sise « 10 rue du six août » à Plémet et d'une contenance totale de 2.423 m² a été acquise par la Commune en 2006 auprès de M. et Mme GOHEL. Cet achat avait été motivé par le souhait de dédier ce lieu aux activités « Petite Enfance Jeunesse ». Après consultation des services compétents, il apparaît que l'immeuble n'est pas adapté aux activités « petite enfance ».

Le Conseil Municipal décide de mandater Maître PINCEMIN, pour prospecter d'éventuels acheteurs pour cet

ensemble immobilier, étant entendu que le Conseil Municipal sera amené à délibérer à nouveau sur ce dossier si une cession devait se faire (prix de vente de l'habitation et dépendances non bâties fixé à 200 000 €).

Programme de Réussite Educative

Ce projet devait être porté à l'origine par un groupement de communes. Après plusieurs tentatives de construction d'un PRE intercommunal, la Commune de PLEMET a fini par élaborer son propre dossier de présentation. Réalisé avec un groupe restreint d'élus, ce nouveau projet, construit à partir des éléments existants, a été considérablement amendé, et concerne aujourd'hui au total 6 fiches dont 3 fiches actions (notamment en terme d'aide aux jeunes dans le domaine de la prévention des conduites à risques, la nutrition, et les animations périscolaires). Compte tenu des délais très courts imposés par les services du ministère de la solidarité et de la cohésion sociale, un dossier a été déposé fin juin pour agrément simultanément auprès de l'Inspecteur Académique et du Préfet. Si la structure

financière porteuse est le collège Louis GUILLOUX, il n'en reste pas moins que le budget prévisionnel sera supporté par la commune (le budget présenté coûte 36 450 € et bénéficie de 25 515 € de subventions. Le reste de 10 935 € est à la charge de la commune).

Formation des Elus

Les membres du Conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions. En ce sens, le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Conseil délibère sur l'exercice de ce droit. Les dépenses afférentes à cet exercice ne peuvent dépasser 20 % du montant total des indemnités de fonction. Les orientations de formation validées (budgétées pour 2008 à 2 000 €) sont les suivantes : FINANCES (initiation et prévision des investissements)- URBANISME (initiation, organiser et gérer l'urbanisme) - DEVELOPPEMENT LOCAL (Développement durable et concertation population) - ACTION SOCIALE (Projets d'action sociale, CCAS).

Informations

A.N.P.E.

Un atelier a été mis en place afin de faciliter l'utilisation du site internet **ANPE.fr**. Tout demandeur d'emploi pourra ainsi : faire des recherches d'offres d'emploi, s'abonner, effectuer des télécandidatures ainsi que des dépôts de profils en ligne. Renseignements : ☎ 02.96.66.84.00

MISSION LOCALE

Le Comité Local d'attribution se réunit mensuellement pour étudier les dossiers de demande de FAJ aux Jeunes. Ce comité est composé de responsables de circonscription sociale du Conseil Général, des CCAS, d'élus locaux et de la Mission Locale.

Le Fonds d'Aide aux Jeunes est financé par le Conseil Général 22 et par les communes ou communautés de communes. Il a pour but d'aider les jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Une commission est organisée 1 fois par mois à la Mission Locale du Centre Bretagne – Maison de l'Emploi : mardi 14 Octobre à

14h00

mardi 18 novembre à
14h00

mardi 16 décembre à
14h00

Fonds d'Aide aux Jeunes de la Région de Loudéac
Maison de l'Emploi
1, rue de la Chesnaie – BP 233
22600 LOUDEAC
☎ 02.96.28.99.18

CIDERAL

Accompagnement financier aux entreprises

Pour accompagner la création, la reprise et le développement de toutes les entreprises du territoire inscrites au Registre des Métiers ou du commerce et de l'industrie, quels que soit leur taille, leur emplacement (à l'exception de la ZAC Nord de LOUDEAC pour les commerçants non artisans) et leur activité, car toutes contribuent à son dynamisme et à sa richesse, la CIDERAL a défini 2 régimes d'aides spécifiques qui précisent les conditions d'éligibilité et d'attribution ainsi que le montant possible de l'aide : l'un s'applique au commerce de proximité et aux services aux personnes et l'autre aux entreprises artisanales, industrielles et de services aux entreprises. Toute demande d'aide doit être adressée par écrit au Président de la CIDERAL. **Seuls les projets immobiliers d'investissement nouveau d'un montant d'au moins 20 000 € HT sur une période de 3 ans sont pris en compte**, sous réserve du respect des critères établis.

L'instruction des dossiers commerce de proximité et services aux personnes est sous la responsabilité d'Alexia Hervé, tél : 02.96.66.09.09, a.herve@cideral.fr. Pour tous les autres dossiers, s'adresser à Nathalie Lucas, tél : 02.96.66.44.80, n.lucas@capcideral.fr.

Plusieurs Entreprises Plémétaises ont bénéficié de ce dispositif depuis début 2008.

PRIMO : ASSEZ d'être locataire ? La CIDERAL vous aide à franchir le pas avec PRIMO

En 2008, la CIDERAL ouvre un grand chantier : aider tous les habitants à trouver une réponse adaptée à leurs besoins en matière de logement. Pour les ménages qui souhaitent devenir propriétaires, elle s'engage auprès des collecteurs du 1% logement pour faire baisser le poids de l'achat du terrain dans l'équilibre financier de l'opération.

Qu'est-ce que concrètement PRIMO ?

C'est une aide à l'accédant d'un montant de : 3 000 € pour un ménage de 3 personnes et moins, 4 000 € pour un ménage de 4 personnes et plus.

Cette aide ouvre droit : à une majoration de la somme empruntable avec un Prêt à Taux Zéro, au Pass-Foncier des collecteurs du 1% Logement (achat du terrain en 2 temps et TVA à 5,5%).

Les conditions pour obtenir PRIMO ?

Cette aide est attribuée sous conditions : le ménage de 2 personnes ou plus doit accéder pour la première fois à la propriété (Opération de construction d'un logement neuf), les ressources du ménage, le prix maximum du terrain au m² (sur Plémet, 20 €), le ménage doit obtenir un PASS-Foncier avec un collecteur du 1% Logement.

Les étapes

Avoir un projet d'achat de terrain et de construction de maison (coût de construction arrêté et premières simulations bancaires effectuées) puis se rendre à l'Accueil Logement de la CIDERAL muni de ces deux dernières déclarations de revenus (pour vérifier les critères d'attribution). La CIDERAL délivre alors une attestation d'attribution de PRIMO. Par la suite, le ménage rencontre le collecteur du 1% logement de son choix pour contractualiser un PASS-Foncier.

Quand l'aide PRIMO est versée ?

A la mise hors d'eau de la construction.

En cas de revente dans les 5 ans suivant l'attribution de l'aide, l'aide devra être restituée à la CIDERAL (sauf accident de la vie).

Renseignements : Accueil Logement Cidéral - ☎ 02.96.66.14.62

EHPAD (Foyer Logement)

« Vous êtes Plémétais(e), vous êtes retraité(e), vous vivez seule(e), le Foyer Logement EHPAD de Plémet vous propose quelques places pour venir déjeuner le midi, afin de rompre la solitude dans une ambiance familiale et conviviale. »

Pour tout renseignement,
contacter Mme PERRICHOT - ☎ 02.96.25.65.33

MAIRIE

Bourse aux Plantes : Ne jetez plus vos bulbes

« Deuxième quinzaine d'Octobre, il sera organisé par la municipalité un échange de plantes, bulbes, graines, potirons... Ainsi qu'une information sur les champignons. Préparez-vous !

Les Nouveaux Arrivants

Une réception sera prochainement organisée pour les nouveaux habitants de Plémet. Toutes les personnes arrivées sur la Commune depuis Janvier 2007 peuvent d'ores et déjà venir s'inscrire en Mairie.

Comment nommer le bulletin de Plémet ?

Plusieurs propositions de nouveau nom pour le bulletin nous ont été présentées dont notamment : « Les Feuilles » - « Les Echanges » - « L'Astoure » - « Le Plémétais » - « Dialogue » - « Le Petit Plémétais Illustré » ... Nous attendons d'autres idées avant de le nommer définitivement. Alors, tous à vos plumes !

Une boîte aux lettres « presse » à la mairie

Une boîte aux lettres « presse » a été mise pour simplifier les relations presse-associations et le public. Elle se trouve au coin avant la bibliothèque. La presse relève les informations 3 fois par semaine.

« Nos amis les Animaux ! »

La mairie reçoit souvent des appels pour des chiens, ou des chats, en divagation. Nous vous rappelons que chaque propriétaire d'un animal doit le surveiller, le placer dans un endroit clôturé ou l'attacher. Tout animal errant pourra être amené en fourrière.

SMICTOM

Les élus de votre Commune, en partenariat avec les services du SMICTOM, ont examiné le dispositif de ramassage des ordures ménagères.

Afin d'optimiser ce ramassage, il a été décidé de matérialiser au sol des emplacements afin de permettre le regroupement des conteneurs pour éviter les arrêts trop fréquents de la benne à ordures ménagères ou les marches arrières qui sont désormais très réglementées.

Les conteneurs individuels (120 l. ou 240 l. fournis par la CIDE-RAL) devront impérativement être placés sur ces aires de regroupement matérialisées au sol par de la peinture et il sera vivement conseillé de les sortir la veille du jour de collecte (tous conteneurs laissés en dehors de ces aires de regroupement ne seront pas pris ainsi que les sacs ou autres déchets déposés au pied de ces conteneurs).

Il est à rappeler que le brûlage des déchets, quels qu'ils soient, n'est pas autorisé. Différents services peuvent être utilisés :

-les Points-Recyclage situés dans chaque Commune pour les emballages ménagers recyclables (emballages plastiques et métalliques, emballages verre, cartonnettes, papiers journaux, magazines, publicités) ;

-la déchetterie de Plémet, située sur la Z.A. de Jéguet, pour les encombrants, les gravats, la ferraille, les cartons, les déchets verts, les déchets toxiques, le bois, les huiles de vidange (la déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 14h00 à 18h00 - ☎ 02.96.25.93.20).

PRÉFECTURE – Jean-Louis FARGEAS

« Par lettre au premier Ministre du 11 juillet 2008, publiée au Journal Officiel du 13 juillet, le Président de la République a décidé de créer une nouvelle promotion dans l'ordre national du Mérite.

Il s'agit de la **promotion du bénévolat associatif**, destinée à reconnaître et à récompenser les mérites des personnes qui, de manière discrète, accomplissent un tel bénévolat s'ajoutant, le cas échéant, à leurs activités professionnelles. Ces personnes sont à rechercher en priorité dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'action sociale ou de l'action humanitaire.

Cette promotion, comme celles de l'ensemble des ordres nationaux, sera soumise au strict respect de la parité. »

CNRACL

La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2008. L'élection de ses membres élus a lieu dans le cadre d'un vote par correspondance, notamment pour les affiliés en retraite.

La Caisse des Dépôts a établi les listes électorales dans le cadre de sa mission d'organisation du scrutin.

L'instruction de vote ainsi que la liste électorale prenant en compte tous les retraités de la CNRACL résidant dans la commune et admis à la retraite jusqu'au 13 juin 2008, date de publication de l'arrêté du 5 juin 2008 fixant les conditions du scrutin, sont affichées en Mairie.

MAISON DE SANTE LIBERALE

La Maison de Santé Libérale – Rue des Fraîches – a ouvert en Août 2007. Elle regroupe 3 Médecins Généralistes, 3 Infirmiers, 1 Pédiatre-Podologue et depuis Août 2008 1 Orthophoniste.

Chaque secteur a son propre secrétariat et ses horaires de consultations.

Cabinet médical : Dr LE MAGUET – Dr LE MOAN – Dr LOZACH

☎ 02.96.66.33.40

Secrétariat ouvert tous les jours de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 (le samedi de 8h00 à 12h00).

Consultations sur rendez-vous et visites à domicile tous les jours de 8h00 à 20h00 (le samedi de 8h00 à 12h00).

En dehors de ces heures, appeler le 15.

Cabinet Infirmiers : Jacques LE DAIN – Michel MIHAMI – Corinne PEURON

☎ 02.96.25.68.08

Secrétariat ouvert tous les matins de 8h30 à 12h30 et le mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à 17h30.

Les soins sont effectués tous les jours à domicile et une permanence est assurée à 9h00 et 11h00 au cabinet sur demande.

Les infirmiers restent joignables 24h/24h au même numéro.

Pédiatre-Podologue : Nicolas CLEZIO

☎ 02.96.66.33.66

Consultations sur rendez-vous et soins à domicile le mercredi de 14h00 à 19h00 et le vendredi de 9h30 à 19h00. Possibilité le mardi ou jeudi sur demande.

Orthophoniste : Emilie BASSET

☎ 02.96.66.38.92

Consultations sur rendez-vous du lundi au vendredi.

ERDF – Electricité Réseau Distribution France

Information destinée aux propriétaires d'arbres proches de lignes électriques

Qui est responsable de quoi ?

Le propriétaire en domaine privé, si l'arbre déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (article 24 du décret du 14/03/1965, Chapitre IV)

Le propriétaire en domaine privé ou public, si le propriétaire, lors de la plantation de l'arbre, n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à une ligne

ERDF pour toutes les autres lignes situées en domaine public ou privé. Chaque propriétaire est directement informé au préalable par l'élagueur de son intervention. Les bois issus de l'élagage sont laissés sur la parcelle.

Élaguer soi-même ou faire intervenir un professionnel ?

Le propriétaire doit réaliser les travaux sous certaines conditions bien précises. Aucun travail d'élagage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ERDF. Il est fortement recommandé de faire réaliser les travaux d'entretien lourds par des entreprises spécialisées. Les propriétaires ne peuvent les réaliser que s'ils remplissent les mêmes conditions. Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié.

Les zones d'élagage et les distances minimales à respecter

Trouée d'élagage : couloir ou tranchée de déboisement réalisée à l'occasion de la construction de la ligne électrique. Il est formellement déconseillé de replanter des arbres dans une tranchée de déboisement

Distance d'étêtage des arbres situés au-dessous de la ligne dans la trouée d'élagage :

3 m sous une ligne haute tension (HTA 20kV)

2 m sous une ligne basse tension (BTA 400 V)

Distance d'élagage des branches issues d'arbres dont les troncs sont plantés en dehors de la zone d'élagage :

5 m par rapport à une ligne haute tension

3 m par rapport à une ligne basse tension

Les démarches à entreprendre avant d'élaguer

Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite auprès d'ERDF. Une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) analysera les dangers et les objectifs pour le propriétaire ou l'élagueur avant toute intervention.

ERDF – Réseau Electricité Bretagne Côtes d'Armor

Service DR-DICT

1 rue Romain Rolland – BP 314

22003 Saint-Brieuc Cédex 1

☎ 02.96.62.41.97 – Fax :

02.96.62.42.42

erdf-dict-cotarmor@edfgdf.fr

Un « plan » bancs et poubelles

Vous êtes nombreux à nous réclamer des bancs et quelques poubelles. Nous voulons satisfaire progressivement vos demandes. Alors indiquez nous, en utilisant la boîte à idées à la Mairie, où vous voulez voir installer ces mobiliers urbains.

Distribution du Bulletin

Le Bulletin Municipal est maintenant mis à votre disposition dans différents points de Plémet : les Boulangeries – au « Vival » - au « Rendez-vous des Cylcos » - au « Saint-Antoine » - à la Mairie.

Pensez aux personnes qui sont seules ou ne peuvent se déplacer. Elles seront très heureuses d'avoir non seulement quelques informations de la Commune, mais également une visite de votre part.

Merci pour elles !

Permanences en Mairie

Permanence le mercredi après-midi par Mme GRALL, maire, sur rendez-vous ;

permanence le samedi matin de 10h30 à 12h00 :

4 Octobre : Mme GODINES Annick

11 Octobre : Mme BAUD Evelyne

18 Octobre : Mme GRALL Dominique

25 Octobre : M. CONAN Christophe

8 Novembre : M. BERNARD Francis

15 Novembre : M. de KERLEAU Michel

22 Novembre : M. de KERLEAU Michel

29 Novembre : Mme BAUD Evelyne

6 Décembre : M. CONAN Christophe

13 Décembre : Mme JOUAN Clémence

20 Décembre : Mme GODINES Annick

27 Décembre : M. BERNARD Francis

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue

- à Emilie Basset, orthophoniste qui vient de s'installer à la maison médicale
- à Monsieur Cabioch, nouveau principal du collège Louis Guilloux
- au Père Jean-Marc L'Hermitte, nouveau curé, en remplacement du Père Mabundi
- à Monsieur Clézio, podologue, qui vient de s'installer à la maison médicale.

Etat-Civil

du 1^{er} décembre 2007 au 30 août 2008:

En application de la délibération de la Commission Nationale Informatique et Libertés n° 99-24 du 8 avril 1999, toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayant-droit à la Mairie de Plémet

Naissances

09/01/2008	TARDIVEL Adèle - Résidence de Jéguet
05/03/2008	CHOUPEAUX Eliot - La Nouëtte
20/03/2008	GOUDELIN Jean-Baptiste - Kerbusstot
21/03/2008	LE GUENNEC Laura - 50, Rue Neuve
13/05/2008	ETIENNE Jade - Lotissement de Jéguet
23/05/2008	DUBOIS Ana - 20, Rue des Saules
02/06/2008	HOUEE Mathilde - Les Hauts Champs
04/06/2008	ROBINO Julie - Les Marteaux
05/06/2008	RIO Emma - La Ville Guyomard
25/06/2008	PERROT Mathéo - Les Déserts
25/07/2008	LECARDONNEL Simon - Maupertuis
28/07/2008	MARCADE Kylian - La Ville Guyomard
20/08/2008	FLAGEUL Emma - Belna

Noces D'Or

Samedi 23 août 2008 – M. et Mme Robert FOUROUS - Coëtbot

Samedi 20 septembre 2008 – M. et Mme Raymond URVOY – 82 rue de Dinan

Noces de Diamant

Samedi 30 août 2008 – M. et Mme Eugène PRESSE - Raulois

Mariages

08/12/2007	Brieuc LE MERDY , Magasinier et Sandra BOUDARD , Cadre commercial, domiciliés à PLEMET « La Salle »
31/05/2008	Yann TAVEL , Militaire de carrière, domicilié à SOUBISE (Charente Maritime) « Rochefort Air » et résidant « La Croix Yava » à PLEMET et Véronique BLOUIN , Ingénieur de recherche, domiciliée à NANTES (Loire Atlantique) 29, Rue Fontaine de Barbin
28/06/2008	Lionel GUIGUENO , Cadre automatique et Pervenche DANIEL , Infirmière, Résidente « La Croix Yava » à PLEMET et domiciliés à BRECE (Ille et Vilaine) 4, Placis du Verger
28/06/2008	Alain SENES , Responsable de rayon et Aurélie TROTET , Auxiliaire de Vie scolaire, Résidente « Coëtfrot » à PLEMET et domiciliés à PONTIVY (Morbihan) 42, Rue d'Iéna
25/07/2008	Samuel GANNE , Inséminateur et Sandrine CONNAN , Enseignante, Résidente à PLEMET « Le Coucou » et domiciliés à LANISCAT (Côtes-d'Armor), 6, Rue Neuve
02/08/2008	Damien ROUILLARD , Opérateur de production Résidant 1, Impasse des Epinettes à PLEMET et Ludivine VALET , Orthophoniste, domiciliés à TREVE (Côtes-d'Armor) « Le Hinlée »
02/08/2008	Ludovic BEAUCHAMP , Magasinier cariste et Nadège BERNIER , Agent de propreté, domiciliés à PLEMET « La Pierre Longue »
09/08/2008	Yvonnick LE RAY , Peintre et Céline GUYOT , Employée de conditionnement, résidente à PLEMET 5, Lotissement du Petit Bois et domiciliés à SAINT GILLES DU MENE « Le Raimbault »
09/08/2008	Stéphane GAUDIN , Employé de carrière et Isabelle VILLERS , Employée d'usine domiciliés à PLEMET « Le Pas »
16/08/2008	Joël GARCIA , Agent territorial et Sandra LAINE , Agent administratif, Résidente à PLEMET « La Fourchette » et domiciliés à SETE (Hérault) 1, Rue Arghalier
30/08/2008	Jean-Baptiste MARTIN , Moniteur d'atelier et Sylvie BAUCHE , Ouvrière de production qualifiée, domiciliés à PLEMET (Côtes-d'Armor) 13, Rue des Fraîches
30/08/2008	Jean-Paul PIETO , Responsable de production, domicilié à PLEMET 37, Rue Neuve et Marie-Jeanne BALENDA-M'BOUSSI , Technicienne de laboratoire, domiciliée à CERGY (Val d'Oise) 2, Passage de la Musaraigne

Les Festivités – votre Agenda

OCTOBRE

Samedi 4 :	Repas organisé par le Groupement des Jeunes du Lié
Du Mercredi 8 au Dimanche 26 :	Exposition de loisirs créatifs organisée par les Amis de Bodiffé dans le Hall du Centre de Rééducation
Dimanche 12 :	Banquet Paroissial à la Salle des Fêtes de PLUMIEUX
Vendredi 17 :	Loto organisé par la Chorale Amal'gammes à la Salle des Fêtes
Samedi 18 :	Fest Noz du Camp Vert à la Salle des Fêtes
Samedi 25 :	Animations Fête de la citrouille par la Bibliothèque à la Salle des Associations
Samedi 25 :	Soirée organisée par la vigilante Basket à la Salle des Fêtes
Mardi 28 :	Spectacle Mini-Mômes Maxi-Mômes à la Salle des Fêtes

NOVEMBRE

Vendredi 7 :	Loto organisé par le Comité des Foires de Saint Lubin à la Salle des Fêtes
Samedi 8 :	Stage de fabrication de galettes et animations organisés par la Truite du Ridor à la Salle du Minerai
Mardi 11 :	Fête de l'Armistice – Vin d'honneur à la Salle des Fêtes
Dimanche 16 :	Banquet des Anciens à la Salle des Fêtes
Samedi 22 :	Mois documentaire organisé par la Bibliothèque
Dimanche 23 :	Loto organisé par les Parents d'Elèves des Ecoles Publiques à la Salle des Fêtes
Vendredi 28 :	Concours de belote organisé par le club du 3 ^{ème} Age à la Salle des Fêtes
Samedi 29 :	Arbre de Noël de l'Amicale du Centre de Rééducation de Bodiffé à la Salle des Fêtes
Dimanche 30 :	Randonnée de St Jacques pour le PLEMETHON

DECEMBRE

Jeudi 4 :	Assemblée Générale du Club du 3 ^{ème} Age à la Salle des Fêtes
Vendredi 5 et Samedi 6 :	PLEMETHON à la Salle des Fêtes
Dimanche 7 :	Arbre de Noël de l'Ecole Maternelle Publique à la Salle des Fêtes
Vendredi 12 :	Arbre de Noël des Ecoles Privées à la Salle des Fêtes
Samedi 13 :	SAINTE BARBE à la Salle des Fêtes
Samedi 20 :	Arbre de Noël de l'Amicale des Sapeurs Pompiers au Foyer Club
Samedi 20 :	Animation de Noël par la Bibliothèque à la Salle des Associations

Mairie de Plémet

1 route de saint-Rumel

22210 Plémet

Tél : 02.96.25.61.10

fax : 02.96.25.74.83

e-mail :

commune.plemet@wanadoo.fr

Urgences :

-Pompiers : 18

-Police : 17

-SAMU : 15

-Pharmacie de garde :
32.37**Coup de chapeau**

Coup de chapeau à tous les propriétaires ou locataires qui font la chasse aux brins d'herbe devant chez eux et qui participent ainsi à l'embellissement de notre ville !